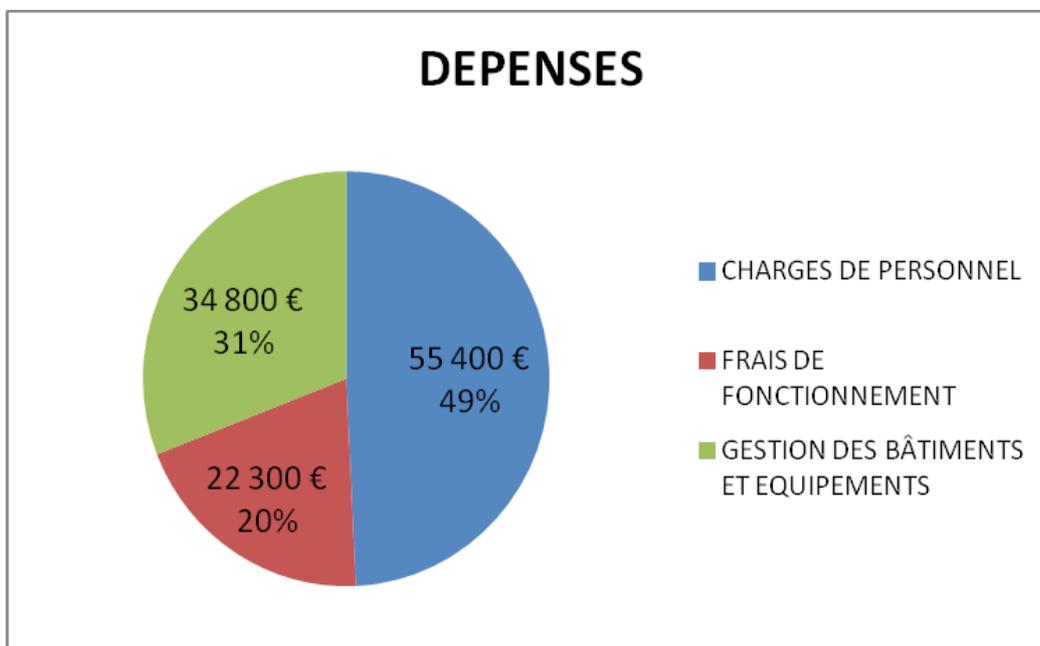


En toute transparence, le compte d'exploitation de la Paroisse de Plaisir

En 2012, la Paroisse a dépensé 112 500€, dont plus de la moitié en salaires et charges pour rémunérer les prêtres, la secrétaire paroissiale, l'animatrice pastorale en charge de la catéchèse, ainsi que la femme de ménage. Les dépenses de chauffage, d'éclairage et d'entretien du presbytère et de la salle paroissiale se sont élevées à un peu moins de 35 000€. Les autres dépenses de fonctionnement englobent les frais de déplacement et les frais administratifs.



Ces dépenses ont été financées par les quêtes et les dons (obsèques, mariages, baptêmes, offrandes diverses,...), à concurrence de 57 200€, soit un peu plus de la moitié. Il a été constaté une diminution sensible de ces recettes depuis la fermeture de notre église.

En apportant les 55 300€ nécessaires à l'équilibre budgétaire, le Diocèse nous a reversé 7 600€ de plus que les sommes qui ont été collectées au titre de la Paroisse de Plaisir, dans le cadre du Denier 2012. Nos dépenses ont ainsi été couvertes grâce à l'aide des autres Paroisses.

